

Donchery - mairie

Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan

130.000 habitants 65 communes

Lettre hebdomadaire d'information - Première année

Numéro 27 - 25 septembre 2015

VISITE MINISTERIELLE

eric.amsili@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, est en déplacement à Charleville-Mézières ce vendredi 25 septembre. Une visite fort attendue, motivée par la tenue du Festival mondial des théâtres de marionnettes, mais qui va également permettre de sceller officiellement la première pierre des futurs locaux de l'Esnam (Ecole supérieure nationale des arts de la marionnette), un chantier porté par notre communauté d'agglomération.

CARTE A PUCE

dominique.pierre@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Les cartes à puce font leur apparition dans les équipements sportifs et culturels de l'agglomération. Dans quelques jours, chaque usager pourra en effet acheter un forfait matérialisé par l'une des ces cartes. A chaque fois qu'il le souhaitera, il lui suffira de passer ladite carte devant un lecteur ad hoc pour voir les portes de la patinoire de Charleville-Mézières ou du centre aquatique Bernard Albin s'ouvrir. En décembre, cette possibilité sera étendue au centre aquatique de Sedan, puis l'an prochain aux piscines de la Ronde Couture et de Nouzonville.

SEDAN-CHARLEVILLE

patrick.regnault@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Comme chaque année, la communauté d'agglomération se joint à sa façon à la mythique course pédestre qui traverse son territoire de part en part. Si vous comptez participer à la 95e édition de cette épreuve, faites-vous connaître avant le mardi 29 auprès de Patrick Regnault, notre ambassadeur du sport : tous ceux qui auront franchi la ligne d'arrivée seront récompensés lors d'une cérémonie proposée conjointement avec la ville de Charleville-Mézières.

ACCESSIBILITE

nacer.sidotmane@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

La réunion du conseil communautaire du mardi 29 promet d'être dense, avec de nombreux points importants à l'ordre du jour. Parmi eux, la mise aux norme d'accessibilité de l'ensemble des sites communautaires... à commencer par les arrêts de bus. Il en existe 544 sur l'ensemble de notre territoire et après étude et concertation, 208 ont été retenus comme prioritaires. Il va être proposé aux élus de programmer leur aménagement sur les trois années à venir.